

**Circonscription : Lisieux Sud**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE**

**DU 4 / 11 / 2024**

Le 6/11/2023, dans les locaux de la mairie se sont réunis :	
<b>La directrice de l'école :</b>	<b>Mme Othon Linda</b>
<b>L'inspecteur de l'éducation nationale :</b>	
<b>Les élus :</b>	<b>Mme Maillet Nadine, maire adjointe</b>
<b>Les représentants de la mairie :</b>	
<b>Le DDEN :</b>	<b>Mme Bogros Angela</b>
<b>Les enseignants :</b>	<b>Mme Laboureau Laëtizia Mme Sohier Hélène</b>
<b>Le représentant du RASED :</b>	
<b>Les parents d'élèves élus :</b>	<b>M. Manceau, Mr Zamparo</b>
<b>Excusés :</b>	<b>M. Affholder (IEN) Mr Boisnard Eric, maire Mme Michel, parent d'élève Mme Dolias, parent d'élève</b>
<b>Les invités</b>	<b>Mme Davoust Nadège</b>

**Secrétaire de séance : Mme Laboureau Laëtizia**

Ordre du jour	Discussion / décision			
<b>Fonctionnement du conseil d'école</b>				
présentation des membres	<p>Melle OTHON souhaite la bienvenue aux personnes nouvellement nommées et espère que cette année scolaire permettra, ensemble, d'améliorer le fonctionnement de l'école afin de favoriser la réussite des enfants ainsi que leur bien-être.</p> <p>Présentation des membres présents avec voix délibératives et de leurs fonctions. Présentation des membres suppléants (sans voix délibérative) présents pour enrichir le débat.</p>			
attribution du conseil d'école	<p>- Le conseil d'école prend des décisions, donne son avis sur de nombreuses questions de la vie de l'école et doit être informé des mesures d'ordre pédagogique.</p> <p>- Il décide le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école après avoir été informé de ses différentes étapes (bilan, état des lieux, objectifs, actions, classe découverte...) et de sa partie pédagogique.</p> <p>Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.</p> <p>- Il donne son avis sur l'utilisation des crédits (choix des manuels et matériel pédagogique), l'intégration des enfants handicapés, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants (service de surveillance, compte rendu de la commission de sécurité...), l'organisation des aides spécialisées (RASED), l'information des parents. Le maire doit consulter le conseil d'école sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe (mais il n'est pas obligé de suivre son avis.)</p>			
résultats des élections des représentants de parents d'élèves.	<p>1 liste (3 titulaires + 3 suppléants)  <b>nombre d'inscrits</b> : 102  <b>nombre de votants</b> : 80  <b>taux de participation</b> : 78.43%</p> <p>La liste a obtenu 100% des suffrages exprimés.  Sont élus :  titulaires : M.Manceau, M.Zamparo, Mme Michel  suppléants : Mme Dolias, M.Pasquerault, Mme Delacour</p>			
approbation du procès verbal de la dernière réunion	Procès verbal de juin 2024 : approbation à l'unanimité			
Règlement intérieur	<p>Seuls les parents titulaires (ou leur suppléant s'ils sont absents) peuvent voter.</p> <p>Les enseignantes souhaiteraient qu'il soit précisé qu'en cas d'absence il appartient aux familles d'indiquer les modalités afin de récupérer le travail (à la sortie à 16h30, par l'intermédiaire d'un camarade nommé par la famille, à la garderie)</p> <p>Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.</p>			
<b>Vie scolaire / mise en œuvre du projet d'école</b>				
rentrée 2024 : effectifs, organisation pédagogique :		classe	effectifs	organisation pédagogique
		PS	7	Laboureau Laëticia : 23 élèves atsem : Valence Nathalie
		MS	8	
		GS	8	
		CP	8	Sohier Hélène : 20 élèves
		CE1	5	
		CE2	7	
		CE2	4	Othon Linda : 24 élèves
		CM1	10	
		CM2	10	
	Total	67 élèves	- 2 élèves par rapport à 2023-24	
<p>poste de brigade rattaché à l'école : Zakoïc Cassandra</p> <p>L'inspecteur de circonscription a pris sa retraite et il est remplacé par Mme Affholder.</p> <p>Mme Othon a 12 jours de décharge de direction dans l'année réparties en 24 demi-journées.</p> <p>Suite aux travaux réalisés par la municipalité l'enseignante mise à disposition a été retirée.</p> <p>Les décloisonnements peuvent donc reprendre. Mme Laboureau prend les CP les mardis et jeudis et Mme Sohier prend les CE2.</p> <p>Les membres du RASED sont : Mme Marie, maître E et Mme Niard psychologue scolaire. Suite au départ d'un maître E, le secteur de Mme Marie s'est élargi et ses interventions dépendront de ses disponibilités.</p> <p>Le maître E intervient à la demande des enseignants auprès d'élèves dont les difficultés</p>				

	<p>d'apprentissage persistent. Il travaille en petit groupe pendant le temps scolaire. Il propose des bilans scolaires et une aide spécialisée adaptée.</p> <p>La psychologue scolaire intervient auprès d'enfants qui rencontrent des problèmes à l'école : apprentissage, comportement, intégration... Elle effectue des bilans psychologiques, des entretiens avec les parents et les enfants, les enseignants et les assistants d'éducation spécialisés handicap (AESH). Elle participe aux équipes de suivi des enfants en situation de handicap. Elle assure le lien avec les services de soins ou les services sociaux. Ses interventions ne peuvent se mettre en place qu'avec l'autorisation écrite des parents. Elle intervient à la demande des enseignants ou des parents.</p>
évaluations nationales du CP au CM2	<p>Les élèves du CP au CM2 ont passé les évaluations nationales en mathématiques et en français du 11 au 22 septembre.</p> <p>En CP : En français, 1 élève apparaît à besoins sur la compréhension de textes à l'oral. Quelques élèves apparaissent fragiles sur une compétence précise (reconnaître les différentes écritures d'une lettre/ manipuler les phonèmes, manipuler les syllabes et comprendre des mots à l'oral)</p> <p>En mathématiques, quelques élèves apparaissent fragiles mais sur une compétence particulière (problèmes, quantifier des collections, placer un nombre sur une droite graduée)</p> <p>Les élèves de CP passeront une seconde évaluation vers le mois de février.</p> <p>En CE1 : En français, quelques élèves apparaissent comme fragiles sur une compétence particulière (comprendre des mots à l'oral, lire des mots à voix haute) 3 élèves apparaissent comme fragiles sur la lecture à voix haute un texte.</p> <p>En mathématiques, 1 élève est fragile dans trois notions (soustraire, calcul mental et écriture des nombres) et à besoins en résolution de problèmes. 2 élèves apparaissent comme fragiles sur placer un nombre sur une droite graduée).</p> <p>En CE2, 1 élève apparaît à besoin ou fragile dans tous les domaines. Un domaine a été particulièrement échoué c'est celui de reconnaître les constituants de la phrase (sujet/verbe) 3 élèves ont été notés à besoins ou fragiles pour différencier les principales classes de mots.</p> <p>3 élèves sont notés à besoin et 2 fragiles pour la lecture à voix haute.</p> <p>Les items les plus échoués en mathématiques sont le calcul mental, placer un nombre sur une droite graduée, poser et calculer (erreur entre addition et soustraction), résolution de problèmes.</p> <p>En CM1, en français un élève est identifié à besoins ou fragile dans plusieurs compétences. 3 élèves sont notés comme à besoins ou fragiles en compréhension de textes et en lecture à voix haute.</p> <p>En mathématiques, les items les plus échoués sont ceux liés au calcul mental.</p> <p>En CM2, un élève en français est noté à besoins ou fragile dans tous les domaines. Les compétences les moins réussies sont la compréhension de textes et la lecture à voix haute.</p> <p>2 élèves ont échoués dans quelques compétences en mathématiques. Les items les moins réussis sont liés au calcul mental.</p> <p>Les résultats sont en accord avec les observations des enseignantes.</p> <p>Les parents de chaque enfant ont été rencontrés pour expliciter les résultats.</p>
évaluations nationales GS	<p>Les élèves de grande section passeront des évaluations fin novembre/début décembre. Celles-ci doivent permettre de repérer des élèves en difficulté afin d'assurer une prise en charge pour remédier aux difficultés repérées et ainsi permettre une entrée en CP dans de bonnes conditions.</p> <p>Ce protocole « Pour une entrée sécurisée au CP » consiste à évaluer les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer pour garantir la réussite des élèves en langage et en mathématiques.</p> <p>Les familles ont reçu un document expliquant ce protocole.</p>
les Activités Pédagogiques Complémentaires	<p>Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu après la classe de 16h35 à 17h20 chaque lundi et jeudi. Les enseignantes y travaillent des notions de français et de mathématiques.</p> <p>Le temps des APC étant de 36h annuelles, il n'y aura pas d'APC certaines semaines.</p> <p>Les évaluations de début d'année ont permis la constitution des groupes. Les élèves ne sont pas obligatoirement avec leur enseignante.</p> <p>Sont pris en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 élèves en CE1</li> <li>- 5 élèves de CE2</li> <li>- 3 élèves de CM1</li> </ul>
le carnet de suivi des apprentissages et le livret scolaire unique	<p>Les livrets seront remis trois fois dans l'année (en décembre, avril et juillet). Les enseignantes rencontreront les familles une fois dans l'année à l'occasion de la remise du livret.</p> <p>En maternelle, les livrets sont remis deux fois (en février et en juillet).</p>

	<p>Les parents de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 seront rencontrés au mois d'avril.</p> <p>Les parents de maternelle sont rencontrés en fonction du niveau scolaire (PS = février ; MS = avril ; GS = juin).</p>
programme PHARE	<p>L'école est inscrite dans le programme PHARE qui est un programme de lutte contre le harcèlement. Ce programme s'appuie sur la méthode de préoccupation partagée. Un protocole de gestion et de suivi des situations de harcèlement a été rédigé et est mis en place dès que l'équipe enseignante constate ou est informée d'une situation de harcèlement.</p> <p>Le 7 novembre sera la journée nationale de lutte contre le harcèlement, les enfants seront sensibilisés sur ce thème. Une production sera réalisée par une des classes de l'école dans le cadre du concours Non au harcèlement.</p> <p>Un questionnaire provenant du ministère de l'éducation nationale sera donné aux élèves du CE2 au CM2.</p> <p>Pendant l'année scolaire, au moins 10h de l'enseignement moral et civique seront consacrées à ce thème. Une première sensibilisation a été réalisée à la rentrée.</p>
éducation à la sexualité	<p>Conformément au code de l'éducation - Article L.312-16, une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire (infirmier du collège) ainsi que d'autres intervenants extérieurs.</p> <p>Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité ainsi qu'une obligation de sensibilisation des personnels enseignants aux violences sexistes et sexuelles et à la formation au respect du non-consentement.</p> <p>L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle doit trouver sa place à l'école dans un esprit de laïcité, de neutralité et de discernement. En effet, l'éducation nationale et l'ensemble de ses personnels agissent, en la matière, dans le plus grand respect des consciences et font preuve d'une grande vigilance pour que les enseignements soient pleinement adaptés à l'âge des enfants. Cette éducation vise à la connaissance, au respect de soi, de son corps et au respect d'autrui, sans dimension sexuelle stricto sensu à l'école élémentaire.</p> <p>L'enfance et l'intimité sont pleinement respectées.</p> <p>À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité mais d'une éducation à la vie relationnelle. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves.</p>
Livret de parcours inclusif	<p>Le livre de parcours inclusif est un outil numérique de suivi du parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap, afin qu'y soient spécifiés les différents suivis, documents et adaptations mis en place lors du parcours de scolarité de l'élève. Il permet un partage des informations entre les personnels de l'éducation nationale et les agents des maisons départementales des personnes handicapées. Pour les familles, il permet la lisibilité sur les aménagements et adaptations mis en œuvre pour leur enfant.</p>
Espace Numérique de Travail	<p>Dans le cadre du plan de relance numérique, la mairie avait souscrit à un abonnement à l'ENT educ de Normandie. Il s'agit d'un outil de la vie scolaire permettant la communication et l'information des familles. Il avait été décidé au conseil d'école du mois de juin de renouveler l'abonnement à l'ENT. Lors de la demande de devis Melle OTHON a appris que pour l'année 2023-2024 aucun règlement n'avait été effectué et que par conséquent afin de renouveler l'abonnement il fallait régler les deux années soit 486,86 euros. N'ayant pas été avertie pour l'année scolaire précédente, Melle OTHON a contacté les conseillers pédagogiques et attend leur retour sur la possibilité d'en régler une partie maintenant et l'autre en janvier. Elle n'a pas encore eu de réponses pour le moment donc le renouvellement est en attente.</p>
le conseil d'élèves	<p>Les élèves ont élu des délégués de classes en CP CE1 CE2 et en CE2 CM1 CM2. Ont été élus Tim, Zoé T, Gauthier et Mila. Ils seront réunis une fois par trimestre par la directrice pendant son temps de décharge afin d'échanger sur les différentes problématiques rencontrées dans l'école et les besoins et souhaits des enfants.</p>
photo de classe	<p>La photo de classe sera réalisée le mardi 5 novembre. Pour des raisons de facilité, l'équipe enseignante maintient les commandes de photos directement à l'école sans passer par internet.</p>
visite médicale	<p>La PMI interviendra ultérieurement pour certains élèves de PS-MS selon leur date de naissance.</p>
Stage de réussite	<p>Des stages de réussite peuvent être proposés aux élèves du CP au CM2 par les enseignants aux familles. Ces stages ont lieu pendant les vacances scolaires de la Toussaint, février, avril, juillet et août. Les enfants sont pris en charge par des enseignants volontaires en français et en mathématiques chaque matin pendant une semaine. Ces stages peuvent se dérouler dans l'école de l'enfant ou dans une autre école. Pour ce premier stage, 3 élèves de CE2 et 1 élève de CM1 ont été</p>

	pris en charge par Mme Othon.
flashmob halloween	Les élèves qui étaient disponibles ont été invités à venir participer au flashmob qui était proposé par la ville de Lisieux pour Halloween. 15 élèves sont venus et 10 ont participé au flashmob. Melle Othon a apprécié l'espace délimité qui a été mis en place pour les enfants. Les chorégraphies avaient été apprises sur le temps scolaire pour les CE2 CM1 CM2.
EDD	Dans le cadre du soutien à l'association les doudous lexoviens, l'école a récupéré des canettes et des boîtes de conserve. Deux membres de l'association sont venus présenter leurs actions à la classe des CE2 CM1 CM2. Une collecte sera également réalisée en novembre au profit du Téléthon organisé par la ville de Moyaux.
Primavera	Les élèves de CM2 pour la seconde année et les élèves de CM1 pour la première année vont bénéficier du programme Primavera assuré par l'association ESI 14 de Lisieux. L'objectif des séances est de renforcer les compétences psychosociales. Ce programme se poursuit au collège.
commémoration du 11 novembre	Tous les élèves sont invités à y participer. Les élèves de la classe de Mme Othon réciteront un poème appris pour l'occasion.
livret développement durable et citoyeneté	La municipalité va offrir à chaque enfant du CP deux livrets : un sur le développement durable et un sur la citoyenneté.
spectacle de Noël	Ayant une salle des fêtes flambant neuve, le spectacle aura lieu le jeudi 19 décembre à 19h30. Les élèves présenteront des chants et des danses. Compte tenu des travaux, les élèves ne pourront pas aller au cinéma car le bus ne pourra pas circuler. L'équipe enseignante souhaite garder le principe que le Père Noël vienne la dernière semaine à l'école afin de remettre les cadeaux aux enfants. Le chocolat sera remis à la fin du spectacle. Les parents élus souhaiteraient, dans la mesure du possible que le Père Noël vienne remettre le chocolat aux enfants après le spectacle.
théâtre	Les classes se rendront au théâtre selon les spectacles proposés.
carnaval	Le carnaval aura lieu le vendredi 4 avril. Les enfants défilent jusqu'au terrain de loisirs puis termineront par un goûter. Aucun thème ne sera imposé.
piscine	Les enfants du CP au CM2 se rendront au Nautile chaque après-midi du 16 au 20 juin. Le transport sera financé par l'APE. Si le nombre de parents agréés pouvant accompagner est suffisant, l'école emmènera de nouveau les élèves de grande section.
y'a pas de mauvaises graines	Toutes les classes ont postulé pour l'intervention de l'agglomération. Mme Laboureau a postulé sur le thème de la biodiversité. Les classes de Mme Sohier et Mme Othon ont postulé sur le thème de l'air.
Vendée Globe	Les classes de maternelle et CE2 CM1 CM2 vont suivre le Vendée Globe, les classes travailleront en parallèle sur le thème de la mer et des bateaux.
Projet musique CLE	Les classes de Mme Othon et de Mme Laboureau avaient postulé pour des projets musique avec intervenant et elles ont été retenues. Mme Laboureau bénéficiera de 5 heures et Mme Othon de 10 heures. Le projet des maternelles sera sur le tour du monde en musique. La classe des CE2 CM1 CM2 fera un spectacle autour du journal intime de Mme Veron.
spectacle	L'APE en lien avec l'équipe enseignante envisage de faire venir un spectacle à l'école pour une représentation dans la salle des fêtes.
rencontre de chants	La classe des CE2 CM1 CM2 a un projet de rencontre de chants sur le temps scolaire avec la classe de CM1 CM2 de Glos et deux classes de CM de l'école Jean Macé de Lisieux. Cette rencontre se déroulerait sur le temps scolaire à l'espace Mosaïc si la ville de Lisieux accepte de prêter la salle. Compte tenu de la capacité d'accueil cette rencontre se déroulerait sans public.
projet fresque	L'équipe enseignante souhaiterait réaliser avec les élèves une fresque sous les fenêtres des classes du bâtiment du haut et refaire une nouvelle fresque en remplacement de celle qui était à côté du portail d'en haut. Elle souhaiterait dans la mesure du possible réaliser ce travail avec des artistes locaux. Une prise de contact va être faite.
Lire et faire lire	M. Rault et Mme Sanson interviennent chaque lundi sur le temps de la pause méridienne. Ils ont été rejoints par deux nouvelles personnes Marie-Christine Arrot et Carole Penloup. Ils prennent en alternance des élèves de maternelle CP CE1 une semaine, puis des élèves du CE2 au CM2 la semaine suivante.
budget de la coopérative scolaire	Présentation du bilan du budget scolaire pour l'année 2024-2025: charges : 931.45 € produits : 7382,44 € soit un bilan de - 1939,01€. Mme OTHON rappelle que la coopérative scolaire prend en charge le financement des entrées lors des voyages scolaires, l'abonnement à des journaux ou livres pour la classe, l'achat de matériel d'art visuel, les abonnements aux sites internet utilisés en classe. Selon les possibilités de l'APE, la coopérative pourrait prendre en charge si nécessaire une partie des transports. Afin de financer les projets, la coopérative proposera une tombola au mois d'avril. Elle pourra également compter sur la participation volontaire des familles en début d'année et sur la vente des photos de classe.

<p>les projets de l'Association de Parents d'Elèves</p>	<p>Un nouveau bureau a été élu en début d'année. Voici les événements retenus pour l'année scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vente de chocolats et gâteaux dont les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire</li> <li>- bourse aux jouets le 24 novembre</li> <li>- vente de sapins</li> <li>- repas le 22 mars à la salle des fêtes de Firfol</li> <li>- Loto Crottin et foire à tout le 18 mai</li> <li>- kermesse le 29 juin.</li> </ul>
<p><b>Activités post et périscolaires</b></p>	
	<p>Mme Valence étant en arrêt, c'est Mme Davoust qui la remplace en classe le matin. Pendant le temps de cantine, l'aide au service à la cantine, la surveillance de la cour sur le temps du midi et pendant les après-midis elle est remplacée par Mme Roovers.</p> <p>Pendant la durée des travaux du bourg, il n'y aura plus de service de transport scolaire pour les primaires.</p> <p>L'équipe souhaite rappeler aux familles que sans notification écrite adressée sur le numéro du périscolaire aucun changement de cantine, bus et garderie ne sera appliqué. L'équipe enseignante et le personnel du périscolaire se baseront sur ce qui aura été noté sur le papier de cantine le lundi.</p>
<p><b>Sécurité et équipements</b></p>	
<p>exercice d'évacuation incendie</p>	<p>L'exercice a été réalisé le 13 septembre 2024. Temps d'évacuation 1min25 avant appel et 1min35 après l'appel: (jour et horaire donnés). Le lieu de rassemblement est désormais devant la salle des fêtes. Le signal a été entendu par toutes les classes avec la mise en place des talkies walkies.</p>
<p>exercice PPMS risques majeurs / attentat intrusion</p>	<p>Présentation des PPMS.</p> <p>L'exercice PPMS risque intrusion sera réalisé le vendredi 8 novembre après une présentation aux élèves et une information aux familles.</p> <p>Un exercice PPMS risques majeurs aura lieu le vendredi 7 février.</p> <p>Les documents seront transmis à la mairie. Il lui appartient de transmettre aux personnes louant des locaux des bâtiments de l'enceinte de l'école de transmettre les indications concernant les évacuations et les signaux en cas d'alerte.</p> <p>Un système de signal d'alerte doit être réfléchi afin que les locataires des bureaux professionnels puissent être au courant en cas de problème et qu'ils puissent également informer l'école si eux même rencontraient un problème.</p> <p>Le niveau vigipirate reste au niveau urgence attentat jusqu'en janvier 2025. L'école met en place les mesures demandées : les parents n'entrent plus dans l'école sauf en petite section, Mme Othon procède au contrôle visuel des cartables.</p>
<p>bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du RSST et du DUERP</p>	<p>Les registres suivants doivent être mis en place au sein de l'école : un registre santé et sécurité (RSST), un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), un registre de danger grave et imminent, un registre de sécurité incendie, un plan particulier de mise en sûreté (PPMS intrusion et risques majeurs), un dossier technique amiante, les mesures radon, les fiches de données sécurité relatives aux substances dangereuses, le registre des équipements sportifs, le dossier des aires de jeux, le registre public d'accessibilité. Ces registres devront être remis à la directrice dans les meilleurs délais.</p> <p>Les feuilles de vérification annuelle des installations électriques, des chauffages et des extincteurs devront être remises à la directrice chaque année.</p> <p>La mairie devra transmettre ces différents documents à la directrice dans les meilleurs délais.</p>
<p>demande de travaux et d'équipement</p>	<p>Pendant l'été, l'ouverture a été réalisée dans la classe de Mme Othon et l'ensemble de la cantine est passée en électrique afin de répondre aux mesures de sécurité incendie.</p> <p>La commission de sécurité est passée contrôler les installations électriques.</p> <p>Suite à l'achat des talkies-walkies les signaux d'alerte sont désormais entendus dans toutes les classes.</p> <p>Suite au passage du conseiller départemental sécurité, des mains courantes ont été installées aux escaliers ainsi qu'au niveau de la nouvelle porte réalisée dans la classe de Linda.</p> <p>Voici la liste des travaux souhaités par l'équipe enseignante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ installation d'un éclairage au niveau des escaliers dans les cours d'école (réalisé)</li> <li>→ installation d'un détecteur de lumière solaire pour éclairer le portail du haut (commandé)</li> <li>→ achat de piles pour le renouvellement de la trousse PPMS</li> </ul>

	<p><b>classe Laëtitia :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réfection de la peinture</li> <li>- installation de panneaux de liège (dimensions à transmettre par l'enseignante)</li> </ul> <p><b>classe de Linda :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réfection de la peinture</li> <li>- installation d'un anti-pince doigts</li> </ul> <p><b>dortoir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- installation d'un anti-pince doigts</li> </ul> <p><b>Classe d'Hélène :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- installation d'un anti-pince doigts</li> <li>- rideaux ou autre solution pour la porte et les fenêtres restant à équiper</li> <li>- installation de panneaux de liège pour affichage (dimensions à transmettre par l'enseignante)</li> </ul> <p><b>salle de motricité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation d'un ragréage et d'un revêtement de sol</li> <li>- installation d'un anti-pince doigts</li> </ul> <p><b>wc garçons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- porte du wc du milieu</li> <li>- robinets des lavabos, un robinet coule peu et l'autre coule trop fort et éclabousse. Le réglage du second n'est pas possible cela avait été demandé au plombier. (demande validée par la mairie, transmise au plombier qui sera relancé par Mme Maillet)</li> </ul> <p><b>wc filles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- installation d'anti-pince doigts</li> <li>- installation d'un deuxième robinet</li> </ul> <p><b>Cour de récréation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- structures de jeux pour les maternelles</li> <li>- traçage d'un terrain de foot au sol dans la cour des maternelles</li> <li>- traçage d'une marelle dans la cour du milieu</li> <li>- aménagement du jardin</li> </ul> <p>Une réflexion autour des sciences au service des apprentissages a été menée dans le cadre de l'appel à projet « Notre école faisons-la ensemble ». Le thème du dossier avait été revu et était « Les sciences au service des apprentissages ». Le dossier est passé en commission le 16 octobre et a été validé pour un montant de 2800 euros. La partie librairie demandée (500€) sera financée par la coopérative scolaire. L'achat de matériel comprendra essentiellement du matériel de manipulation scientifique. Une convention va être signée entre la municipalité et l'éducation nationale afin d'obtenir les subventions.</p> <p>Comme il a été convenu Mme OTHON adressera en fin d'année civile la demande des travaux et d'investissements à réaliser pour l'année à venir.</p>
<b>Restauration scolaire et hygiène</b>	
tarification 2024-2025	<p>La municipalité a mis en place la tarification à 1€ et selon le quotient familial. Les tarifs restent inchangés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>quotient familial ≤ 1000 € = 1€</li> <li>quotient familial ≤ 1200 € = 3,72 €</li> <li>quotient familial ≥ 1200 € = 3,87 €</li> <li>4,45€ pour les adultes</li> <li>gratuité pour les stagiaires mineurs.</li> </ul> <p>Une vingtaine de familles bénéficieraient de la cantine à 1€. Cela fut permis par la mise en place de la récupération automatique du quotient familial après accord des familles.</p> <p>Pendant deux ans, la municipalité bénéficie d'une compensation financière de l'état.</p> <p>En partenariat avec le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Normandie, la cantine s'est inscrite comme l'an dernier à la semaine « défi assiettes vides » fin novembre. Chaque jour, la cantinière notera la quantité de déchets par classe.</p>
<b>Questions</b>	

horaires garderie et travaux	Serait-il possible que la garderie ouvre à 7h15 pendant les travaux comme il n'y aura plus de transport scolaire ? Cela n'est pas possible car la personne en charge de la garderie a déjà un planning à temps plein pour ses heures de travail.
coordonnées des parents d'élèves	Les parents d'élèves élus souhaiteraient savoir si Melle OTHON peut leur transmettre comme l'an dernier les coordonnées des familles de l'école afin de pouvoir communiquer. Mme OTHON s'excuse pour cet oubli et leur transmettra cette liste le plus rapidement possible.

dates des prochains conseils d'école : lundi 3 mars / lundi 23 juin à 18h30

Le secrétaire de séance

Handwritten signature of the secretary, appearing to read 'Labaureau'.

La directrice d'école,

Président de séance

Handwritten signature of the school director, appearing to read 'Othon'.